



Bilan des émissions de Gaz à effet de serre des  
unités de la région de gendarmerie du Centre

zone de défense ouest

**groupement de gendarmerie départementale  
d'Indre-et-Loire**

Année 2012

Ministère de l'Intérieur

## Sommaire

Sommaire.....	2
Cadre général.....	4
1/ Description de la personne morale concernée.....	5
2/ Description des périmètres organisationnels retenus.....	5
2.1/ Les postes d'émissions retenus.....	5
2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES.....	5
2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie.....	5
2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES.....	5
2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES.....	6
3/ Année de reporting.....	6
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste .....	7
3.2/ Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en équivalent CO <sup>2</sup> , si la personne morale a choisi de les évaluer (scope 3).....	8
3.3/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes.....	8
4/ Diffusion du BEGES.....	8
5/ Synthèse des actions envisagées.....	8

## Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, le fret ...

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici **2020** à :

- porter à **20 %** la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de **20 %** l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20 %** les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

## 1/ Description de la personne morale concernée

### **Raison sociale :**

Ministère de l'intérieur - Région de gendarmerie du Centre (RGC) – groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire (GGD37).

### **Adresse :**

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE D'INDRE-ET-LOIRE  
CASERNE RABY  
171, AVENUE DE GRAMMONT  
37000 TOURS

### **Description sommaire de l'activité :**

Concernant le GGD37, les unités prises en compte dans l'élaboration du BEGES sont les suivantes :

- Le groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire qui supervise l'ensemble des unités du département d'Indre-et-Loire. Son rôle est de faire appliquer les directives de l'administration centrale (direction générale de la gendarmerie nationale) et de coordonner les missions des unités subordonnées telles que la sécurité publique générale, la prévention et la sécurité routière, la police judiciaire et administrative, l'administration des personnels, la gestion des matériels et des véhicules.

- Les unités élémentaires du département de l'Indre sont chargées d'exécuter les directives du GGD36 en matière sécurité publique et d'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. Elles contribuent à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations .

- La gendarmerie de l'air de Tours exerce des missions de police militaire (respect des règlements militaires), administrative (police de la circulation routière et contrôle de la circulation des personnes) et judiciaire (les gendarmes de l'Air possèdent la même compétence judiciaire que tout gendarme) . Elle détient une compétence exclusive en matière d'accidents d'aéronefs militaires.

- L'escadron de gendarmerie mobile 36/3 de Joué-les-Tours dont l'emploi est orienté vers l'exécution des missions de sécurité générale en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre.

## 2/ Description des périmètres organisationnels retenus

### 2.1/ Les postes d'émissions retenus

Le tableau ci-dessous synthétise les catégories et postes d'émissions retenus :

<b>Catégories d'émissions</b>	<b>Numéros</b>	<b>Postes d'émissions</b>
Emissions directes de GES	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non-incluses dans les postes 1 à 7
Autres émissions indirectes de GES	24	Autres émissions indirectes

### 2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES

Pour le département d'Indre-et-Loire, sont exclus du BEGES les postes 1,3,4,5,6 et 7. Aucune émission issue de ce périmètre n'a été recensée lors de l'élaboration du tableur.

## 2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie

### 2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES

<b>Résidences groupement de gendarmerie d'Indre-et-Loire</b>		
TOURS ANNEXE Raby 177 av. Grammont 37000 TOURS	SAINTE MAURE DE TOURAINE 29 route des archambaults 37270 SAINTE MAURE DE TOURAINE	NEUVY-LE-ROY 9 rue du 8 mai 1945 37370 NEUVY LE ROY
TOURS Raby 171 av. Grammont 37000 TOURS	BLERE 161 rue du chemin vert 37150 BLERE	SAVIGNE-SUR-LATHAN 1 rue des CATM 37340 SAVIGNE SUR LATHAN
SAINT PIERRE DES CORPS 44 rue Marcel Cachin 37700 SAINT PIERRE DES CORPS	CHATEAU RENAULT 19 rue Emile Zola 37110 CHATEAU RENAULT	TOURS Raby 171 avenue Grammont 37000 TOURS
AMBOISE 1 bd. Anatole France 37400 AMBOISE	MONNAIE rue Nationale 37380 MONNAIE	CORMERY 7 Allée des peupliers 37320 CORMERY
TOURS section aérienne Base aérienne 705 37000 TOURS	MONTLOUIS SUR LOIRE 50 rue de la frelonnerie 37270 MONTLOUIS SUR LOIRE	DESCARTES 26, rue Vincent Van Gogh 37160 DESCARTES
CHINON 17 Place Jeanne d'Arc 37500 CHINON	VOUVRAY Lieu dit l'écheneau 37210 VOUVRAY	LE GRAND-PRESSIGNY 12 rue de la butte 37350 LE GRAND PRESSIGNY
AVOINE 14 av. des rouères 37420 AVOINE	CHAMBRAY-LES-TOURS 4, place de Voru 37170 CHAMBRAY LES TOURS	LIGUEIL 1, allée des Poteries 37240 LIGUEIL
BOURGUEIL 10 rue du 8 mai 1945 37140 BOURGUEIL	CHATEAU-LA-VALLIERE 3 rue de Ronsard 37330 CHATEAU LA VALLIERE	MONTBAZON 3 rue de la grange Barbier 37250 MONTBAZON
AZAY LE RIDEAU 1 allée des Tilleuls 37190 AZAY LE RIDEAU	BALLAN-MIRE 2 avenue de l'orée du bois 37510 BALLAN MIRE	MONTRESOR 22 rue de la couteauderie 37460 MONTRESOR
L'ILE BOUCHARD Rue de la Vienne 37220 L'ILE BOUCHARD	LUYNES 5 avenue du clos mignon 37230 LUYNES	PREUILLY SUR CLAISE 2 avenue du 11 novembre 1918 37290 PREUILLY SUR CLAISE
LANGEAIS (37130) 42, route de Tours 37130 LANGEAIS	LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE 1 Rue des moulins 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	LOCHES 20 Rue de Tours 37600 LOCHES
RICHELIEU 2 rue de la Maréchaussée 37120 RICHELIEU	NEUILLE-PONT-PIERRE 16, avenue du général de Gaulle 37360 NEUILLE PONT PIERRE	PA CHAMBRAY Lieu dit Les touches 37170 CHAMBRAY LES TOURS
	JOUE-LES-TOURS caserne DUTERTRE 10, rue des Martyrs 37300 JOUE LES TOURS	PA MONNAIE Lieu dit la Gaucherie 37380 MONNAIE

### 2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES

Pour élaborer le BEGES, les données ont été collectées par le Bureau de l'Immobilier et du Logement (BIL) de la région de gendarmerie du Centre. Ces données comprenaient la consommation de gaz, d'électricité, de fioul domestique et de carburant pour les véhicules.

Pour le gaz, l'électricité et le fioul, les chiffres ont été récupérés à partir de bases de données que le Bureau Budget Administration (BBA) tient à jour dans le cadre du suivi de la consommation d'énergie.

Concernant le carburant, la section mobilité a effectué une extraction du logiciel « Vulc@in » dans le but de fournir les consommations pour l'année 2012.

L'ensemble de ces données ont été regroupées par groupements (départements) afin d'obtenir une vision plus claire du BEGES.

Aucun facteur d'émissions supplémentaire n'a été utilisé en dehors de la Base Carbone<sup>®</sup>.

## 3/ Année de reporting

Année de reporting : 2012

Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : 2012

Année du prochain bilan : 2014

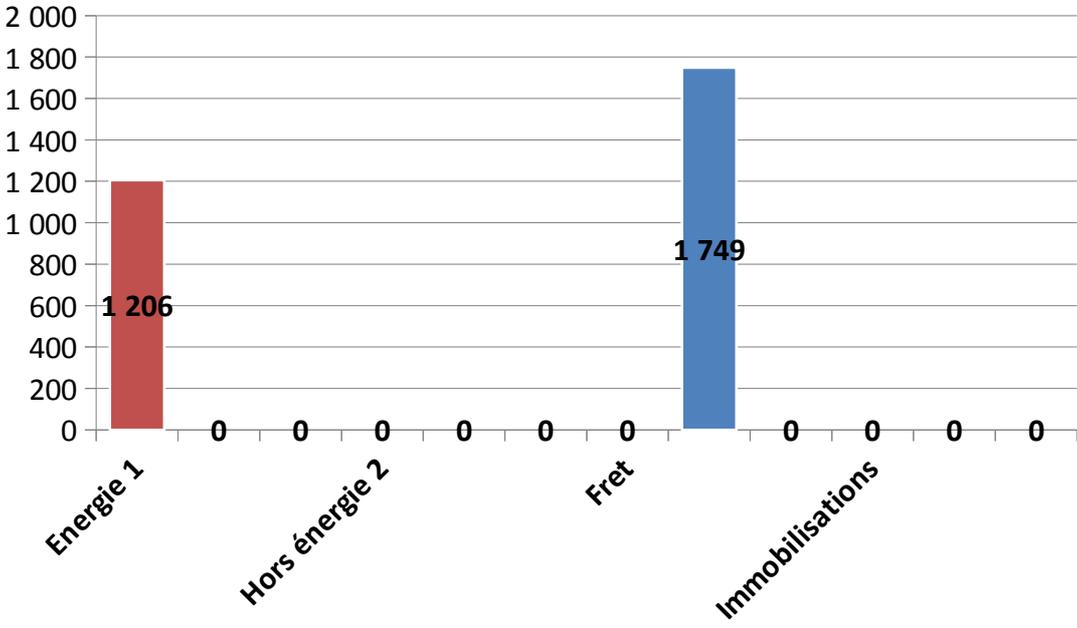
### 3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

Au cours de l'année 2012, les unités du groupement de gendarmerie départementale d'Indre-et-Loire ont émis 2955 TCO<sub>2</sub> équivalent .

catégories d'émissions	Postes d'émissions	année de référence (et année du premier bilan)						Total (TCO <sub>2</sub> e)
		CO <sub>2</sub> (Tonnes)	CO <sub>2</sub> b (Tonnes)	CH <sub>4</sub> (Tonnes)	N <sub>2</sub> O (Tonnes)	Autre gaz: (Tonnes)	Incertitude (TCO <sub>2</sub> e)	
Emissions directes	1							
	2	1136	47			327	114	1471
	3							
	4							
	5							
	<b>Sous total</b>	<b>1136</b>	<b>47</b>			<b>327</b>	<b>114</b>	<b>1471</b>
Autres émissions indirectes*	8	248	-47	1			24	278
	24	1058		2			70	1206
	<b>Sous total</b>	<b>1306</b>	<b>-47</b>	<b>3</b>			<b>94</b>	<b>1484</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2442</b>	<b>0</b>	<b>3</b>			<b>208</b>	<b>2955</b>

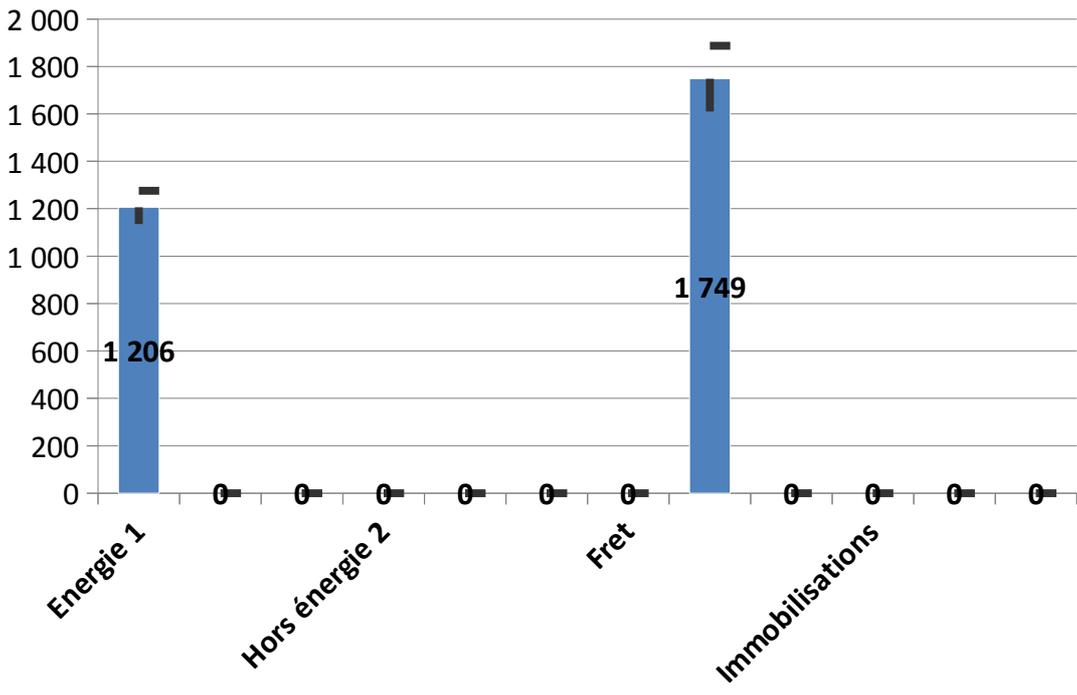
# BILAN CARBONE®

## Emissions de GES par catégorie, en tCO2e

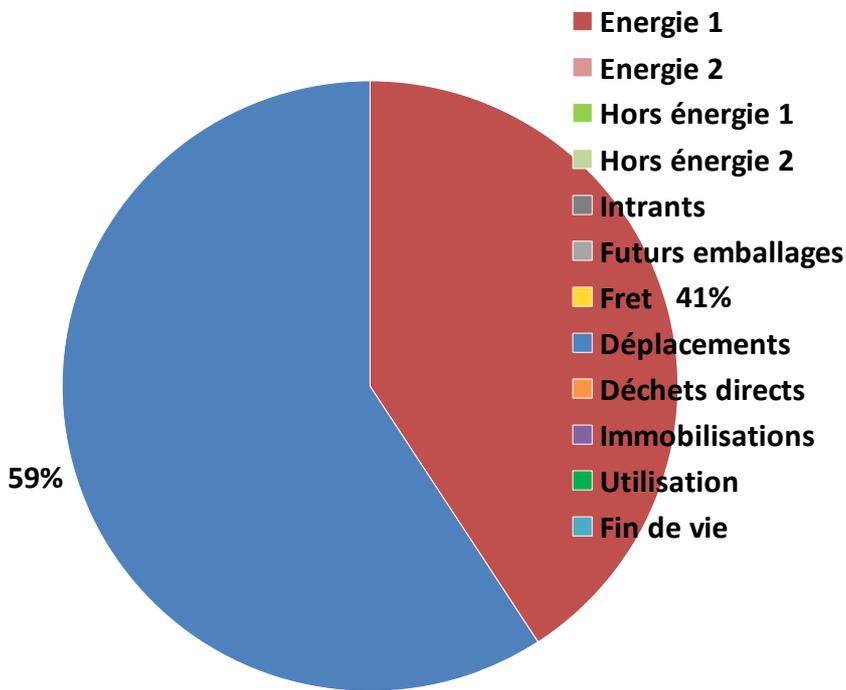


# Bilan Carbone®

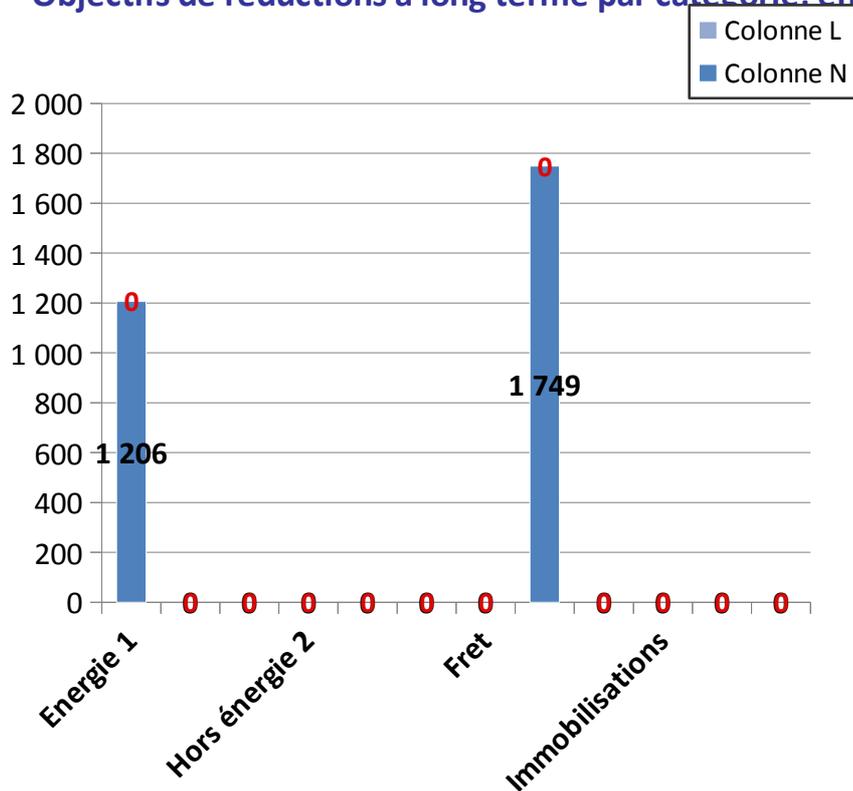
## Emissions de GES et incertitudes par catégorie, en tCO2e



**Bilan Carbone®**  
Emissions de GES par catégorie, en %



**Bilan Carbone®**  
Objectifs de réductions à long terme par catégorie, en tCO2e



### **3.2/ Éléments d'appréciation sur les incertitudes**

Les bases de données dont le BIL s'est servi pour élaborer le BEGES sont alimentés par des factures. Elles fournissent donc des informations exactes.

En conséquence, en dehors de celles appliquées automatiquement par l'outil bilan carbone<sup>®</sup>, aucune incertitude n'a été renseignée.

## **4/ Diffusion du BEGES**

Site internet où est diffusé le BEGES :

[http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site\\_National/Sites\\_Regionaux/CENTRE/](http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site_National/Sites_Regionaux/CENTRE/)

Responsable du suivi : Maréchal des logis/chef NEUKE Richard

Fonction : Spécialiste affaires immobilières / BIL région de gendarmerie du Centre

Contact : mail : [richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

téléphone : 02.38.52.50.80

adresse : Région de gendarmerie du Centre  
Bureau de l'Immobilier et du Logement  
7, boulevard Marie Stuart  
45038 – Orléans cedex 1.

## 5/ Synthèse des actions envisagées

ENERGIE			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Suivi annuel de la consommation d'énergie	Identifier les consommations et émissions de CO2 par énergie et par bâtiment	Consommations annuelles (électricité, fioul, gaz)	+/- 5%
	Cibler d'éventuelles sources de surconsommations		
Réduire les consommations	Etablir des diagnostics énergétiques	Diagnostics énergétiques	+/- 5%
	Mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'énergie		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		
Sensibiliser les occupants et utilisateurs	Diffuser et mettre en place des documentations « éco-responsables » dans les locaux de service et les communs des logements (halls d'entrée, circulations...)	Nombres d'actions de sensibilisation	+/- 5%
	Effectuer une « journée d'information éco-responsable » semestrielle au sein des unités.		

DEPLACEMENTS			
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION
Contrôle du parc	Viser à diminuer le parc des véhicules non-opérationnels (véhicules état-major)	Nombre de véhicules	+/- 5%
	Viser à externaliser le parc des véhicules non-opérationnels		
	Viser à renouveler le parc par des véhicules à faible émission de CO2/km ou par des véhicules hybrides		
Contrôle des déplacements professionnels	Favoriser les dispositifs de visio-conférence	Nombre de déplacements	+/- 5%
	Regrouper les personnels au sein des groupements de gendarmerie pour les déplacements de type « liaison administrative »		
	Employer le réseau ferroviaire pour les déplacements de type stage, cours, formation...		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
Contrôle des déplacements domicile-travail	Réduire la prise à bail de logements hors caserne afin de regrouper les personnels en caserne et de limiter les trajets domicile-travail	Nombre de logements hors caserne	+/- 5%
	Pour les personnels logés hors caserne : - utiliser les transports en commun - organiser le co-voiturage		
	Sensibiliser les personnels à l'éco-conduite		
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables		